

L'ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION D'ILLETTRISME

On parle d'**illettrisme** pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

Cet état de fait est aujourd'hui considéré comme un problème public reconnu et de nombreuses actions sont menées par des structures tant privées que publiques afin d'endiguer ce fléau.

Dans ce cadre, **les bibliothèques, lieux privilégiés du livre et de l'écrit** peuvent avoir un rôle extrêmement bénéfique dans les actions de lutte contre l'illettrisme. Ces interventions peuvent prendre des formes diverses en fonction de la taille des bibliothèques, du contexte local, des partenariats, des relations qu'elles entretiennent avec leurs publics.

État des lieux de la lutte contre l'illettrisme en France

La reconnaissance publique du phénomène de l'illettrisme apparaît en France à la fin des années 1970 - début des années 1980.

En 1984, le rapport *Des illettrés en France* remis au Premier ministre Pierre Mauroy provoque une véritable prise de conscience en révélant qu'entre 8 et 15 % des Français rencontreraient de vraies difficultés avec l'écrit dans leur vie quotidienne alors que l'on pensait le phénomène dorénavant marginal.

Aujourd'hui, **9 % de la population adulte** âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit **2 500 000 personnes** en métropole.

La légitimité des bibliothèques dans la lutte

Illettrisme et action culturelle

De façon assez évidente, la lecture publique est le secteur le plus facilement identifié et mobilisé car il peut paraître évident que la bibliothèque, en tant qu'institution culturelle privilégiée de l'accès aux livres, est l'acteur le plus apte à être mobilisé sur des problématiques d'illettrisme.

L'aspect culturel a été très tôt présent dans la conception de la lutte contre l'illettrisme. Le mouvement ATD-Quart monde, qui est à l'origine de la dénonciation de ce problème, accorde une grande place à la culture et y recourt de manière importante dans ses actions. L'accent est particulièrement mis sur « le droit à la culture de chacun ». Le travail sur la culture est ainsi perçu comme un déclencheur, un préalable indispensable aux (ré) apprentissages en ce qu'il permet de retrouver ou de consolider la confiance en soi, à mesure que chacun se découvre porteur d'une culture.

Le recours à l'action culturelle à travers des événements et autres animations proposées par les bibliothèques peut notamment permettre de susciter l'envie de lire chez les personnes « fâchées » avec la lecture. Eddy Gaillot et Hervé Bourtourault déclaraient à ce sujet : « donner ou redonner le goût de lire, c'est déjà combattre l'illettrisme ».

Si cela n'est pas considéré comme une fin en soi, selon l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) les activités culturelles que proposent les bibliothèques constituent un moyen « d'aller à la rencontre de l'écrit » mais également de faire venir dans nos structures ces publics qui s'en sentent à priori exclus ou illégitimes.

Investissement des bibliothèques dans la lutte ou la prévention contre l'illettrisme

Aux vues des différentes études, les bibliothécaires s'accordent plus sur leur rôle dans la « prévention » plutôt que la « lutte » contre l'illettrisme. Les bibliothèques étant par excellence le lieu de la lecture et de l'écrit, elles ne s'adressent – par principe – pas à un public qui ne sait pas lire. La prévention de l'illettrisme semble donc être un domaine mieux maîtrisé par les bibliothécaires : les actions envers la petite enfance et les scolaires notamment se sont fortement développées dans les bibliothèques. Agir au niveau préventif paraît ainsi plus facile, dans le sens où c'est un prolongement naturel de ce qui se fait déjà dans de nombreuses bibliothèques : séances bébés lecteurs, heure du conte...

Faire venir les non-lecteurs à la bibliothèque

Depuis quelques années, le rôle des bibliothèques est en pleine mutation. Et l'un de ses objectifs essentiels, à travers la médiation culturelle notamment, est de faire venir ceux que l'on appelle « les non-lecteurs » à la bibliothèque et, de fait, les personnes en situation d'illettrisme.

La bibliothèque ne peut pas mener seule des actions de lutte contre l'illettrisme, elle doit fonctionner en partenariat, par projets avec d'autres acteurs de terrain, selon ses atouts.

Comment favoriser l'apprentissage des personnes illettrées en bibliothèque

La culture doit être avant tout vue comme un « détour » dans des cursus d'apprentissage plus formels. En cela la bibliothèque peut avoir un rôle essentiel à jouer à travers des ateliers de lecture, d'écriture, des expositions... L'apport de la bibliothèque est alors de procurer une évasion et de permettre d'exercer l'imagination et le potentiel créatif des personnes en situation d'illettrisme. La bibliothèque permet de « décentrer » les apprentissages et d'apporter des supports nouveaux et différents.

La bibliothèque comme lieu de sociabilité

Susciter des **moments d'échange, des discussions**, permettre des rencontres lorsque les bibliothèques accueillent des groupes d'apprenants semble essentiel afin que ces derniers « se sentent bien ». Il est donc pertinent d'organiser ces séances autour d'une tasse de café ou d'un goûter afin d'accentuer l'effet de convivialité et de rendre la bibliothèque attractive et non plus anxiogène ou potentiellement excluante.

L'établissement de liens avec les partenaires constitue l'une des clés de réussite d'actions de lutte contre l'illettrisme. Les structures socioculturelles, avec qui les bibliothécaires ont davantage l'occasion d'entretenir des relations par ailleurs, sont plus facilement mobilisées. Dans tous les cas, le partenariat, certes indispensable, reste un élément fragile qu'il faut chercher à consolider en permanence, notamment en se concertant bien au départ sur les objectifs poursuivis, la place et le rôle de chacun.

Quelques exemples d'actions

Une première action peut s'orienter sur **l'acquisition de documents spécifiques** à destination des groupes d'apprenant : ouvrages d'alphabétisation, de FLE (français langue étrangère), à destination des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français), fonds spécialisé constitué de manuels et romans de lecture facile spécialement édités pour les adultes faibles lecteurs.

La bibliothèque peut également acquérir des ouvrages qu'elle met à disposition des acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

L'accueil en bibliothèque de groupes de personnes en situation d'illettrisme en partenariat avec les structures qui assurent le suivi ou la formation des personnes illettrées constitue néanmoins la principale forme d'action.

Pour les bibliothécaires, il convient d'apporter une attention particulière à la façon de construire ces visites. Par exemple les bibliothécaires de Grenoble ont privilégié l'organisation de visites ciblées sur les besoins de ce public.

Pendant les visites, il est important de présenter les nouvelles ressources numériques gratuites en ligne (Numos) ainsi que les fonds de CD, DVD et les revues qui sont intéressants à utiliser. L'idée principale étant de rendre ces visites actives et centrées sur deux ou trois aspects seulement.

Les séances de « re-familiarisation » avec l'écrit se composent en général de présentations d'ouvrages par les bibliothécaires et de moments d'échanges entre bibliothécaires et apprenants.

La lecture à voix haute d'un texte court est aussi très appréciée.

Les documents utilisés sont de toute nature. Les guides pratiques, les livres d'art, les ouvrages avec beaucoup de photos, d'illustrations sont à privilégier.

Les actions hors-les-murs constituent un moyen essentiel pour toucher les publics dits « éloignés ». Lors de ces actions (aller lire dans des lieux publics, collecter des histoires auprès des habitants...), les bibliothécaires peuvent entrer en contact avec des personnes en situation d'illettrisme : c'est l'occasion d'une première rencontre.

Des séances de recherche d'informations peuvent également être proposées aux apprenants dans un second temps. Ceux-ci doivent alors parvenir à se repérer dans la bibliothèque, à trouver un livre... Ce qui est visé ici est l'accès à l'autonomie et l'appropriation de la bibliothèque par les personnes illettrées.

Conclusion

Il est avant tout important d'œuvrer pour que **les bibliothèques** ne soient plus perçues comme des lieux intimidants pour ne pas dire proscrits pour les personnes illettrées, mais au contraire **des espaces de sociabilité et d'échange**. La mise en place d'ateliers et de partenariats avec les structures accompagnant les personnes en situation d'illettrisme, devrait aider les « non lecteurs » à revenir seuls à la bibliothèque.

Vouloir agir en direction des personnes en situation d'illettrisme est ainsi inséparable d'une réflexion plus globale sur le positionnement de la bibliothèque vis-à-vis de l'ensemble de ses publics, réels et aussi potentiels, dans le sens d'une **plus grande proximité**.

Liens utiles

- <http://www.anlci.gouv.fr/>
- <http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/Un-vaste-reseau/Des-Centres-de-Ressources-Illettrisme>
- <http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions>
- <https://www.youtube.com/user/anlci>
- <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France>
- <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0132-014>
- <https://www.lagazettedescommunes.com/493582/les-bibliotheques-sur-le-pont-contre-illettrisme/>
- <https://books.openedition.org/pressesenssib/1893?lang=fr>